

SOMMAIRE

- I-/INTRODUCTION
- II-/ CONTEXTE DU PROJET
- III-/ ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES DONNEES UTILISEES
- IV-/ JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA SOLUTION D'ENSEMBLE PRECONNISEE
- V-/VENTILATION ET AERATION
- VI-/ PANORAMA
- VII-/ STRUCTURE
- VIII-/ MENUISERIES
- IX-/ CLIMATISATION
- X-/ PLOMBERIE ET SANITAIRES
- XI-/ ELECTRICITE COURANT FORTS ET COURANT FAIBLES
- XII-/ MAINTENANCE /EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES/ COMPTAGES
- XIII-/ VRD-AMENAGEMENT EXTERIEUR
- XIV-/ ORGANIGRAMMES FONCTIONNELS
- XI-/ CHOIX ARCHITECTURAL
- XVI-/ STRUCTURE
- XVII-/ ACCESSIBILITE ET SECURITE
- XVIII-/ DISPOSITIONS RELATIVES AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

MEMOIRE EXPLICATIF / PARTI ARCHITECTURAL

- I-/INTRODUCTION

Le document présenté a pour objectif de justifier l'ensemble des choix faits lors de la conception du projet en phase APS.

- II-/ CONTEXTE DU PROJET

La construction du palais de justice de BATIBO est un investissement prioritaire du Ministère de la justice qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des infrastructures des services judiciaires. Il a pour objectif de doter cette localité d'un édifice moderne qui abritera les services judiciaires, permettant ainsi d'améliorer le cadre de travail du personnel judiciaire.

- III-/ ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES DONNEES UTILISEES

- Site et Topographie générale

Le site devant accueillir le projet est situé dans le département de La MOMO arrondissement de BATIBO. Il a une superficie de 2997m², est limité au Nord-Est par le domaine de l'Etat, au Nord-Ouest par une route existante de 6m, au Sud-Ouest et au Sud-Est par des routes projetées.

Le site présente une dénivelée de 9m du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

- Accessibilité

Le site est desservi par trois (03) voix dont une route existante de 06 mètres à l'angle Nord-Ouest avec caniveau, et deux autres projetées aux angles Sud-Ouest et Sud-Est.

- Réseau publics

L'alimentation en électricité s'arrête à la préfecture située à environ 23 mètres du site à l'angle Nord-Est. Il en est de même en ce qui concerne l'alimentation en eau potable.

- Flore

Le site est dominé de deux espèces d'arbres en dehors des hautes herbes qui le recouvre. Il s'agit de l'Eucalyptus et les palmiers.

- Environnement voisin au site

- IV-/ JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA SOLUTION D'ENSEMBLE PRECONISEE

Programme global prévisionnel

DEUX BATIMENTS DE TYPE R+2 A USAGE DE BUREAUX ET COMPRENANT CHACUN

- a. REZ DE CHAUSSEE
 - POOL DACTYLO
 - Archives
 - 17 bureaux

- Deux blocs toilettes
- b. ETAGE 1
- Un cabinet pour le président du tribunal
 - Un bureau secrétariat pour le secrétariat du président du tribunal
 - Un cabinet pour le greffier en chef
 - Un bureau secrétariat pour le greffier en chef
 - 12 bureaux
 - Une salle d'archives ou bibliothèque
 - Deux blocs toilettes
- c. ETAGE 2
- Un cabinet pour le procureur de la république
 - Un bureau secrétariat pour le procureur de la république
 - 12 bureaux
 - Une salle de scellés
 - Deux blocs toilettes

UN BATIMENT DE SALLES D'AUDIENCES COMPRENANT

- 02 salles d'audiences (grande et moyenne)
- 20 cellules avec toilettes (homme et femme)
- 02 salles de délibérations
- 02 salles d'avocats

UN BLOC TOILETTES POUR USAGERS

	Bâtiments de bureaux R+2	Bâtiments de bureaux RDJ+RDC+2	Bâtiment des salles d'audiences	Bloc de toilettes
Nombre de bâtiment	01	01	01	01
Nombre de niveaux	03	04	01	01
Surface au sol (m²)	506.10	506.10	373.48	41.79
Surface totale utile (m²)	1197.97	1448.92	641.50	34.34
Surface total des planchers (m²)	1518.30	1801.30	746.96	41.79

Evolution du programme Architectural

La proportion programme superficie du site n'étant pas rationnelle (le programme architectural plus dense que le projet). Nous avons opté pour un bâtiment de type R+1 à usage de salle d'audiences !

La topographie du site nous impose la création un rez de jardin au niveau d'un des deux bâtiments de bureaux sur sa façade sud-est qui sera sur pilotis et à usage de parking.

Insertion du projet dans son environnement

✓ Les entrées (02)

Le site est desservi par trois routes ; la route située à l'angle Nord-Ouest est la plus fréquenté car menant à la fois à la Mairie et la sous-préfecture de la localité, celles des angles Sud-Ouest et Sud-Est ne sont pas pratiquées pour le moment.

L'accès principal au site sera créé à la route Nord-Ouest et sera accessible à la fois par le personnel que par les usagers

L'accès secondaire au site uniquement pour le personnel sera créé à la route Sud-Est

✓ **Gestion de la topographie et implantation des bâtiments**

Le site présente une dénivelée de 9 mètres environ du Sud-Est vers le Nord-Ouest Une implantation des bâtiments parallèlement aux courbes de niveau est un choix optimal pour éviter au maximum les terrassements de masse.

Le bâtiment des salles d'audiences le plus fréquenté par le public est le premier implanté parallèlement à la route Nord-Ouest et à proximité de ce bâtiment se trouveront les sanitaires publics ; les deux bâtiments des bureaux seront successivement après le bâtiment des salles d'audiences.

✓ **Déserte dans le site et stationnement**

Le site est accessible par les véhicules uniquement par la route située à l'angle Nord-Ouest. Les espaces de circulation de véhicules dans le site ont une largeur minimale de 6 mètres.

En outre, nous avons proposé un aménagement du site comportant les éléments suivants :

- Voies :
 - Voie d'accès au site de 6.00 m et 3.00m ;
 - Voie de circulation à l'intérieur pour véhicules de 6,00 m ;

Les espaces de stationnement sont au nombre de cinq (05) répartis comme suit :

- Parking ouvert mais ombragé par des arbres pour usages à l'extérieur du site à l'angle Nord-Ouest du site de dix-huit (18) places ;
- Parking ouvert pour le personnel à l'angle Sud-Ouest du site de neuf (09) places ;
- Parking ouvert et ombragé pour le personnel à l'angle Sud-ouest et à l'extérieur du site de vingt-deux (22) places
- Parking ouvert pour le personnel à l'angle Sud-ouest et à l'intérieur du site de huit (08) places
- Parking couvert pour les responsables en Rez de jardin d'un des bâtiments de bureau de capacité dix (10) places.

Récapitulatif :

Désignation	Surface (m²)	Pourcentage (%)
Emprise des bâtiments au sol	1427.47	47,63%
Aires de stationnement et circulation et espaces verts	1569.53	52.37%
Site du projet :	2997	100%

- V-/VENTILATION ET AERATION

Les bâtiments seront ventilés naturellement. A cet effet nous les avons disposés perpendiculairement au sens des vents dominant qui est l'angle Nord-Est ; Sud-Ouest.

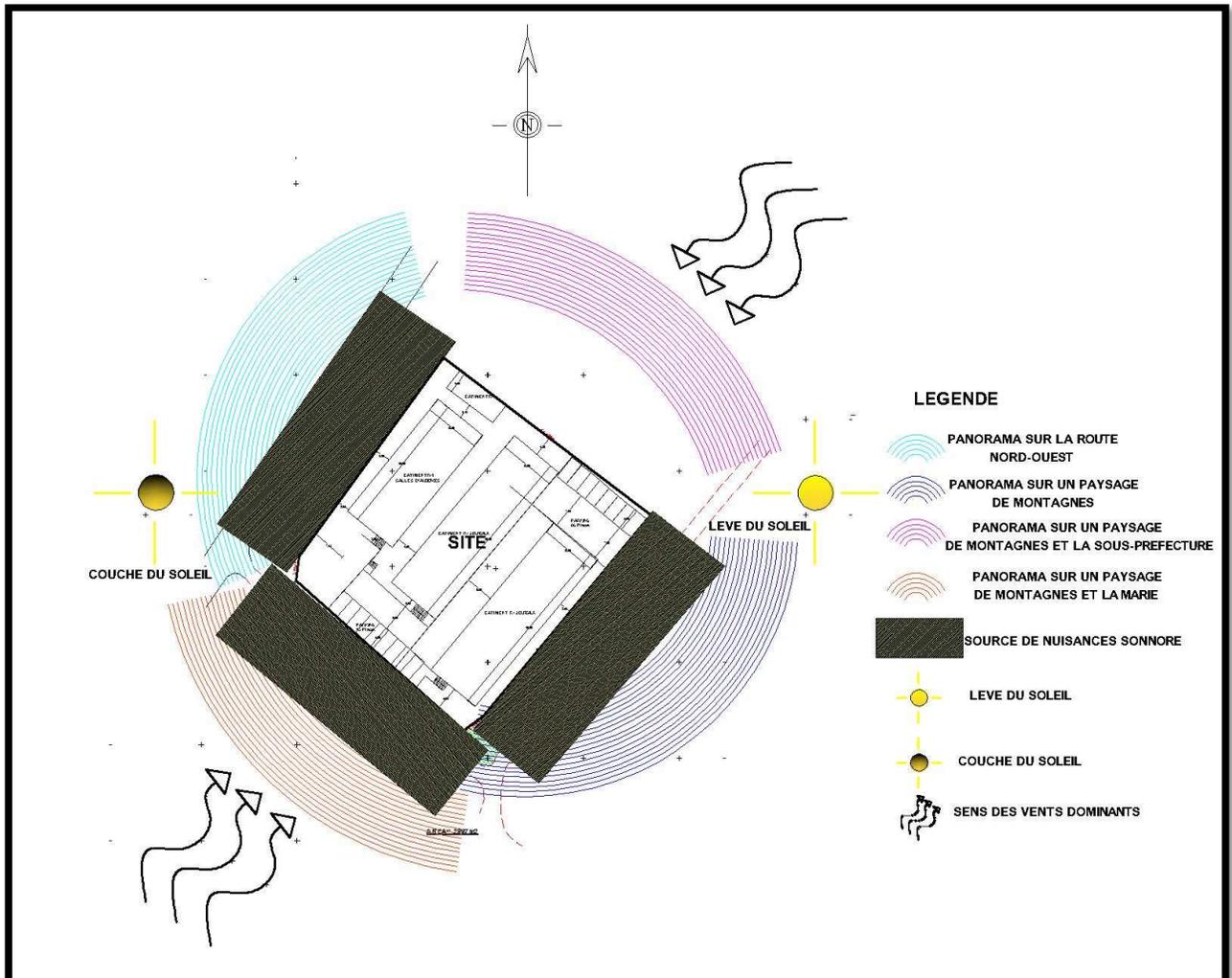
En ce qui concerne l'éclairage, il sera naturel et assuré par de grandes baies vitrées.

- VI-/ PANORAMA

Les diverses vues significatives qu'on puisse percevoir sur le site sont les suivantes :

- A l'angle Nord-Est les services de la préfecture
- A l'angle sud-ouest les services de la mairie
- A l'angle nord-ouest la route principale avec en arrière-plan un paysage couvert de végétation
- A l'angle sud-est, un paysage de montagne couvert de végétation

RECAPITULATIF INVENTAIRE GENERAL DU SITE



- VII-/ STRUCTURE

Le système structurel sera assuré par un système de fondation sur semelles isolées et ou filantes suivant l'études de fondation et les recommandations du rapport géotechnique.

Le système constructif sera celui du poteaux poutres en béton armé avec habillage en aggloméré creux de 15x20x40

- VIII-/ MENUISERIES

Le solivage des fenêtres sera en aluminium et les baies seront vitrées

Les portes quand-à elles seront réalisées en bois massif

La charpente sera réalisée en bois d'essence locale

- IX-/ CLIMATISATION

La ventilation déjà naturelle sera renforcée par un système de climatisation. Afin de faciliter l'exploitation et pour des raisons de maintenance, notre choix a été porté sur la climatisation individuelle par split.

- X-/ PLOMBERIE ET SANITAIRES

Les eaux pluviales seront collectées des toitures par des chéneaux puis évacuées par des descentes en PVC.

Les eaux usées et vannes des sanitaires seront canalisées des regards, fosses septiques et puisards seront réalisés conformément à la réglementation pour assurer la bonne gestion de ces eaux.

- XI-/ ELECTRICITE COURANT FORTS ET COURANT FAIBLES

Chaque bâtiment sera doté d'un local technique électricité ; ils posséderont des coffrets électriques alimentés depuis le TGBT qui à son tour est alimenté par un branchement sur réseau public avec l'abonnement adapté.

Le choix des luminaires à LEDS, certes onéreuses à l'acquisition ; est fait pour réduire les consommations en énergie.

- XII-/ MAINTENANCE /EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES/ COMPTAGES

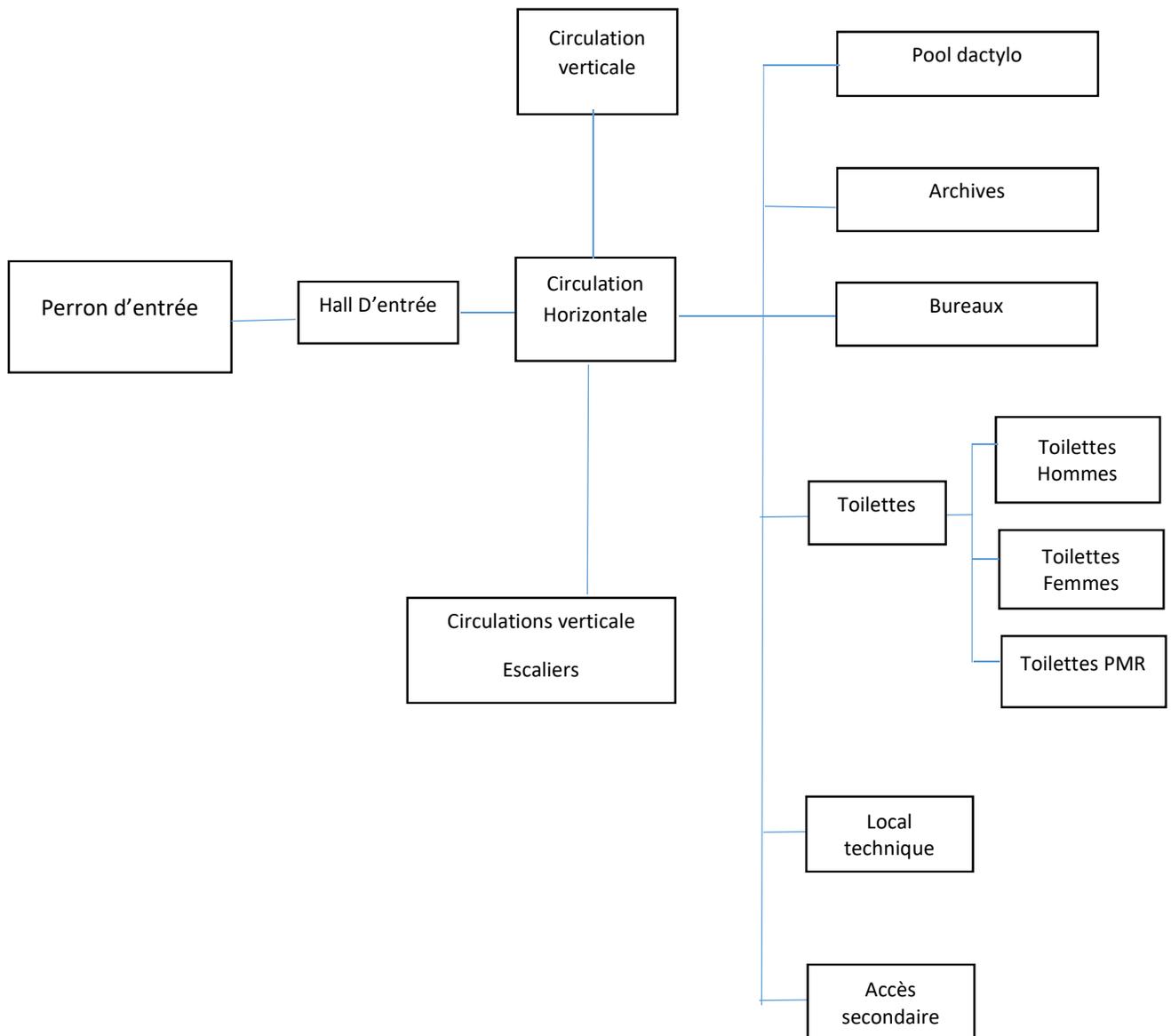
Les locaux techniques présents dans chaque bâtiment seront facilement accessibles afin d'assurer la maintenance des édifices ;

- XIII-/ VRD-AMENAGEMENT EXTERIEUR

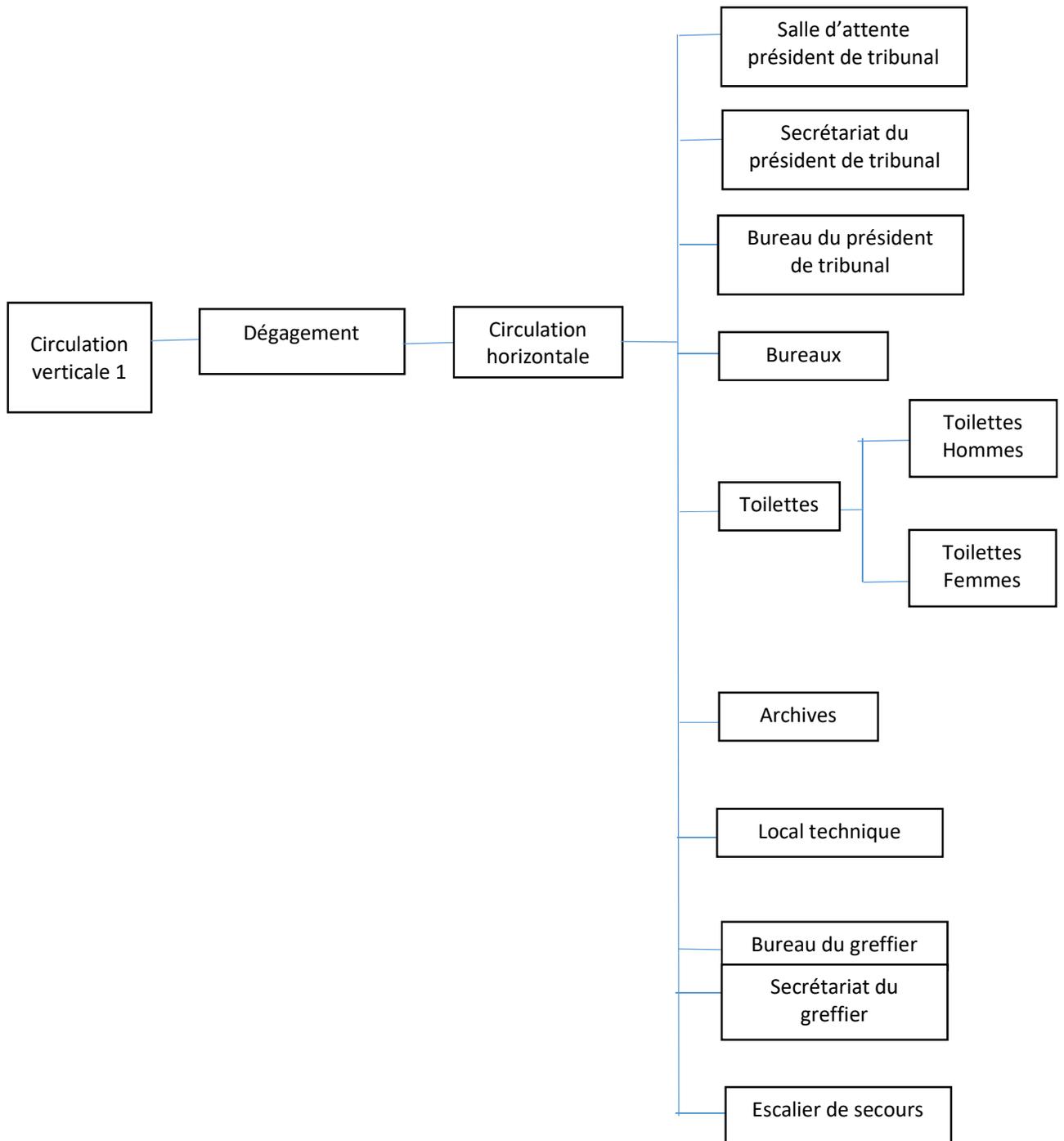
- XIV-/ ORGANIGRAMMES FONCTIONNELS

- **BATIMENT R+2**

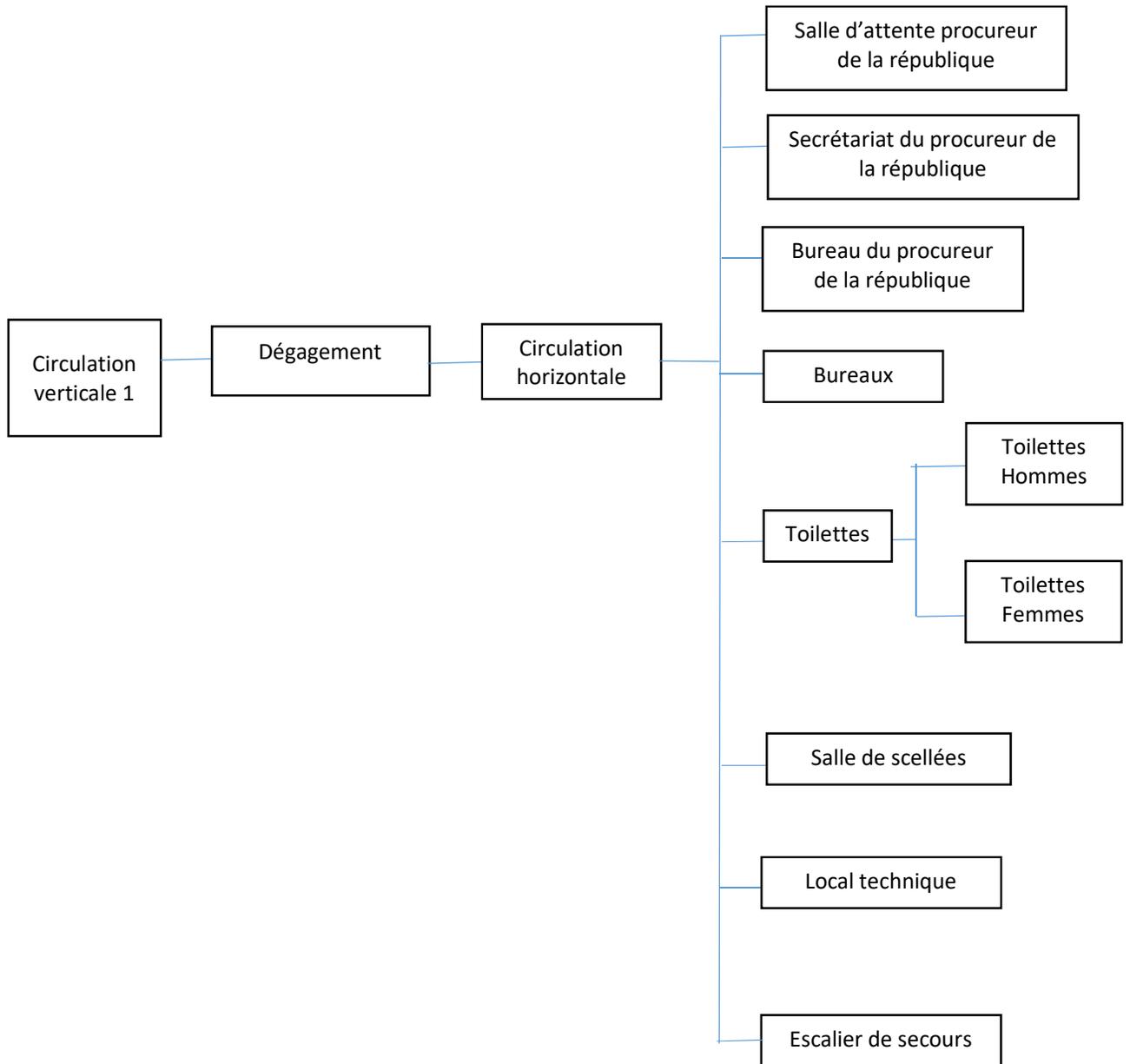
- REZ DE CHAUSSEE



- ETAGE 1

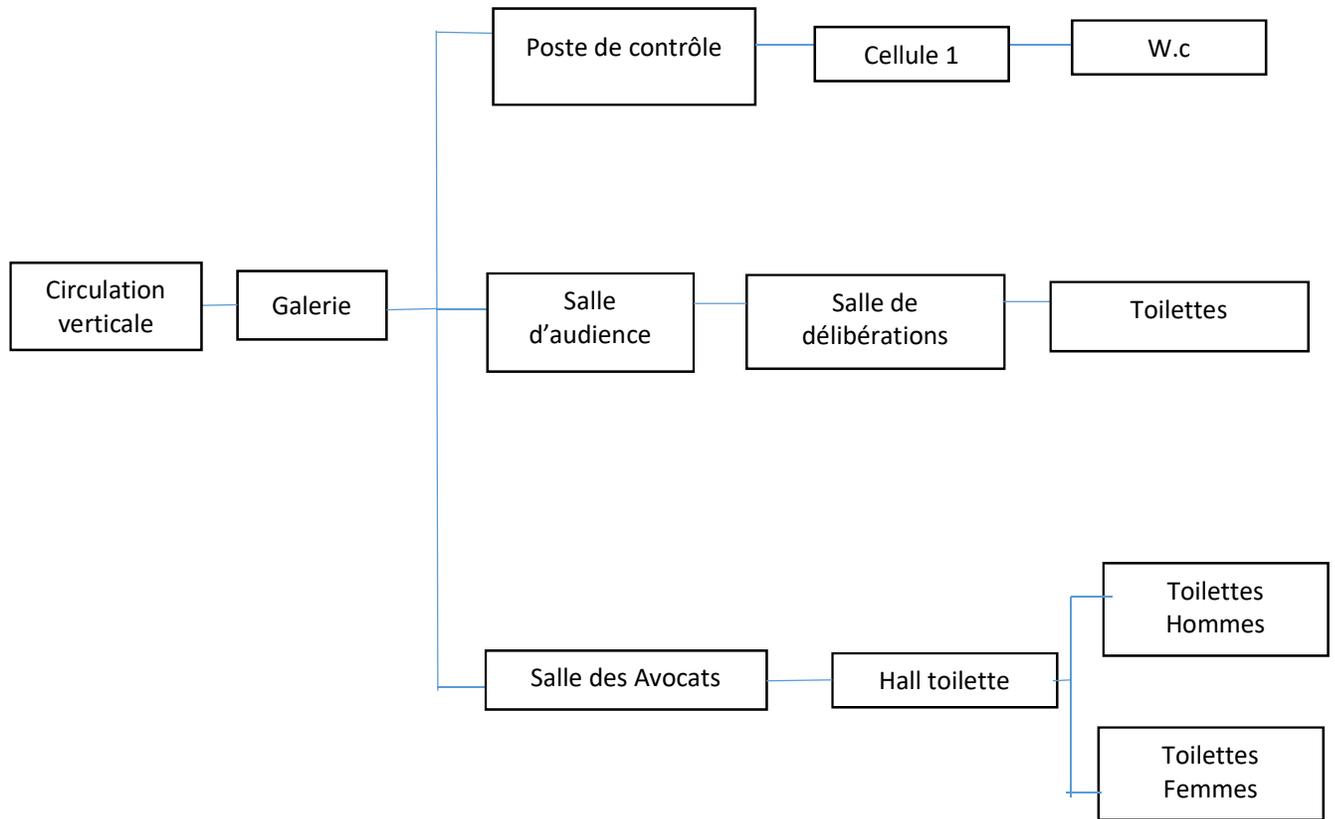


- ETAGE 2



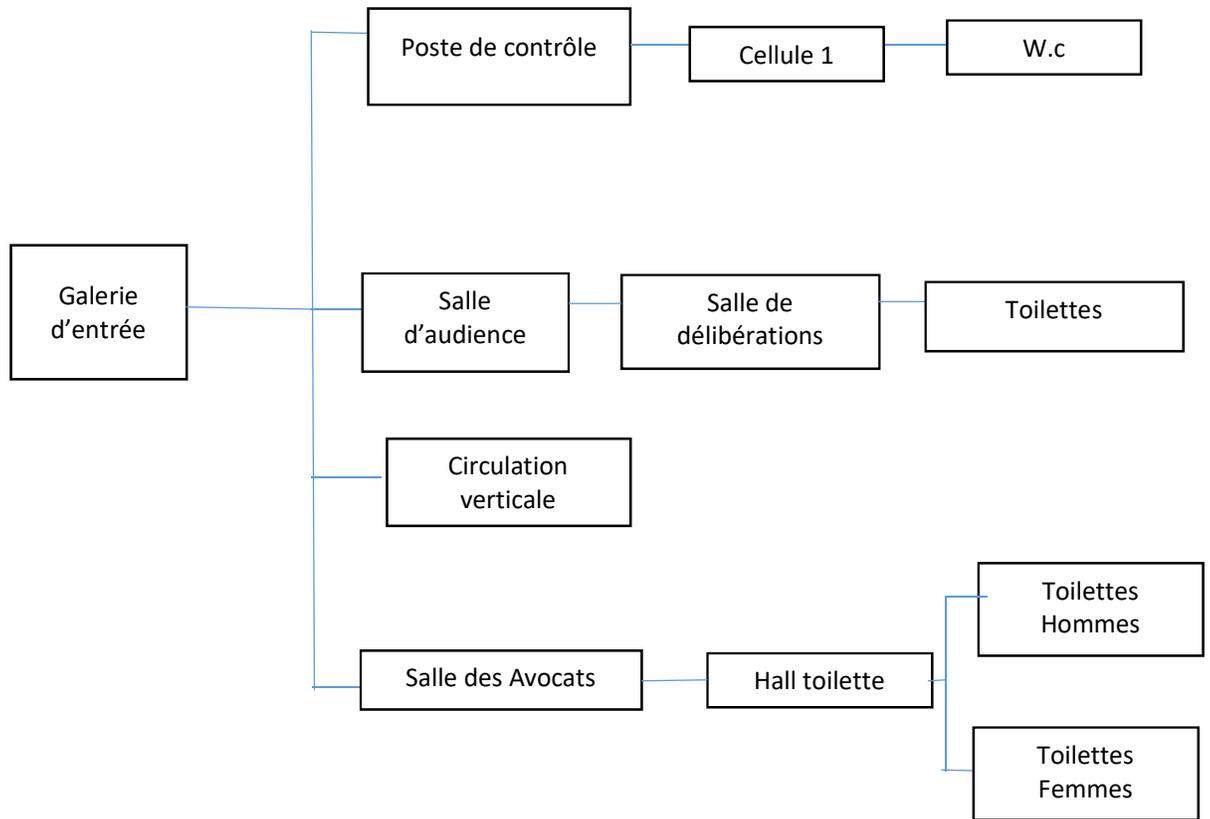
➤ **BATIMENT R+1 SALLES D'AUDIENCES**

- REZ DE CHAUSSEE

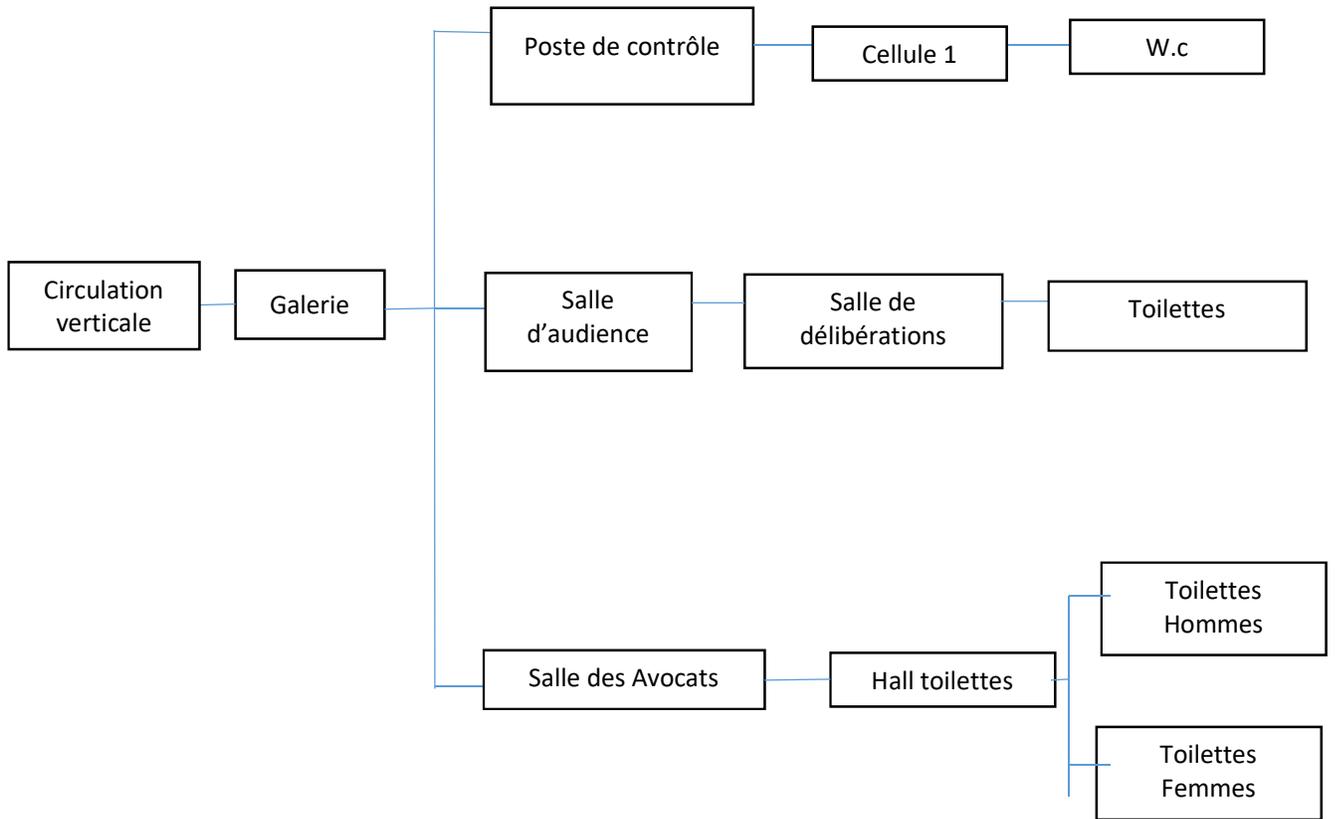


➤ **BATIMENT R+1 SALLES D'AUDIENCES**

- REZ DE CHAUSSEE



- ETAGE



- **XI-/ CHOIX ARCHITECTURAL**

La recette architecturale finale tient compte de toutes les exigences du maître d'ouvrage et des normes fonctionnelles structurelles et sécuritaires des différents ouvrages.

Le style architectural choisi dans ce projet est une combinaison de l'architecture gréco-romaine « matérialisé par des frontons majestueux soutenus par de grandes colonnades », et moderne symbolisée par les formes pures, des grandes ouvertures et équipements modernes.

La fonction précède la en répondant à l'exigence première de la justice « **le pouvoir** » :

- Le complexe de bâtiments crée un espace de rencontre des usagers bien qu'étant un lieu de résolution de conflits
- Socles monumentaux des bâtiments symbolisent les bases d'une justice équitable :
- La verticalité des façades est accentuée par ces colonnades dénote la rigueur de la loi.

L'élément architectural emprunté à l'art contemporain pour agrémenter les différents volumes est l'acrotère stylisé.

- **XVI-/ STRUCTURE**

La structure des bâtiments est principalement le système poteaux poutre en béton armé simplifié : fondations profondes ou semi-profondes vu la morphologie des sols indiquée dans le rapport géotechnique.

Les murs de fondations seront soit en moellons ou en agglomérats bourrés sous des longrines en béton armé, les élévations seront murs en agglomérats.

Les dalles terrasses remplacent les toitures traditionnelles charpente bois, tôles bacs aluminium, etc. Un acrotère en béton armé est incorporé dans le chaînage et repose sur une dalle étanche. Les eaux de pluies sont recueillies par des colonnes en PVC et dirigées dans les caniveaux.

- **XVII-/ ACCESSIBILITE ET SECURITE**

Dispositions relatives à la sécurité

La sécurité des biens et des personnes constitue la priorité de l'étude.

La structure des bâtiments sera en béton armé permettant ainsi d'assurer une stabilité au feu. Elle devra résister au vent et aux agressivités du milieu ambiant.

Les installations électriques seront équipées de dispositif de protection contre les court-circuit.

Les bâtiments de bureaux sont équipés de deux escaliers dont un escalier central et un autre excentré à usage en cas de panique.

Les robinets à incendie armés « **R.I.A** », des détecteurs de fumée, et extincteurs seront installés à chaque niveau de bâtiment.

Au niveau des parkings, la sécurité incendie sera assurée par des bacs de sable qui y seront installés.

- **XVIII-/ DISPOSITIONS RELATIVES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

Les perrons d'entrée principaux seront équipés de rampes d'accès aux différents bâtiments ; les sanitaires situés au niveau des rez de chaussée auront des blocs équipés pour personnes à mobilité réduite.

DESCRIPTIF SOMMAIRE

1. TERRASSEMENTS

1a- Terrassment généraux

Il sera question d'enlever les herbes abattre et dessoucher les arbres sur toute l'emprise du site.

Le décapage se fera sur une profondeur de 30cm. Les terres ainsi enlevées seront conservées jusqu'à la fin du chantier pour servir comme fertilisant lors de la création des espaces verts

L'installation de chantier comportera l'ensemble des éléments nécessaires au bon déroulement des travaux

1b- Terrassements complémentaires

Les terrassements se feront suivant le plan de terrassements dans lequel sont indiqués les différentes plates formes

Les fouilles en puits seront réalisées autour des semelles isolées

Les fouilles en rigoles seront réalisées autour des murs de soubassement

2. GROS ŒUVRE

Infrastructure

Les semelles de fondations seront réalisées en semelles isolées ou filantes selon les études de fondations, rapport géotechnique et calculs de structure

Les amorces de poteaux, les longrines, les poteaux, linteaux, poutres, escaliers et acrotères seront réalisés en béton armés avec des sections retenues après calculs de structure

Les murs de soubassement seront réalisés en aggloméré bourrés de 20x20x40

Les murs de soutènements seront réalisés en béton armé.

Superstructure

Le système constructif sera le système poteaux poutres voiles de refends (éventuels) en béton armé

Les planchers seront réalisés à corps creux au niveau des bâtiments des bureaux et en béton armé au niveau du bâtiment de la salle d'audience du fait des grandes portées des poutres maitresses

Les élévations seront réalisées en aggloméré creux de 20x20x40 en façade, et de 15x20x40 pour les cloisons intérieures

Les balcons extérieurs (ceux des façades du bâtiment des salles d'audiences et ceux de la cour) seront réalisés en béton préfabriqué. Les différents détails constructifs seront indiqués sur les plans architecturaux ; tandis que ceux des circulations verticales seront en fer forgé.

3. CHARPENTE ET COUVERTURE

Les différentes charpentes seront réalisées en bois d'essence local et traité contre les attaques d'insectes

Les couvertures seront réalisées en tôles bac.

4. ETANCHIETE

Etanchiété auto protégée des chéneaux

Les pans de murs de soubassement en façade extérieures recevront des traitements ou seront revêtus de pierres naturelles ou reconstituées

5. MENUISERIE ALU EXTERIEURES

Les portes d'entrée principales seront en aluminium vitré pour les bureaux

Les portes des salles d'audiences seront en bois massif

Les fenestres seront en aluminium vitré ouvrant à la française coté intérieur ou coulissante afin de faciliter le nétoyage du vitrage.

6. MENUISERIE METALIQUE ET SERRURIE

Les portes métalliques des locaux techniques, archives et scellées, dégrès coupe-feu suivant nécessité.

7. AMENAGEMENT INTERIEURS

7.1 MENUISERIES INTERIEURES

Les portes pleines ou isoplane à ame pleine, pour les bureaux avec imposte haute en verre dépoli pour maximiser l'éclairage des circulations

Les bureaux du président, du procureur et du greffier en chef seront des portes pleine capitonnées.

Les gaines techniques auront des portes en bois

7.2 REVENTEMENT DES SOLS

Les sols seront revêtus en grès cerame avec plinthes assorties

Les bureaux des responsables (président, procureur et greffier) recevront des moquettes

7.3 PEINTURE

Deux couches de peinture satinées sront appliquées à l'endroit des murs de bureaux;

7.4 FAUX PLAFONDS / PLAFONDS SUSPENDUS

Les faux plafonds décoratifs seront réalisés en bois dans les salles d'audiences et les bureaux des responsables (président, du procureur et du greffier)

Dans les circulations horizontales et les sanitaires, les faux plafonds en contre plaquet seront réalisées.

RECAPITULATIF MATERIAUX

Désignation	Matériaux
Ossature bâtiment	Béton armé
Parois de remplissage	Maçonnerie en aggloméré de mortier de ciment creux de caractéristiques 15 x 20 x 40
Enduits	Talochés sur murs intérieurs, extérieurs et sous dalles au ciment portland artificiel
Plancher	Plancher à corps-creux, dalle pleine
Charpente	Bois
Couverture	Tôles bac ALU 6/10e
Faux-plafonds	Contre-plaqué pour salle d'eau
Plafonds	Enduit de plâtre décoré par endroits
Menuiseries	Métalliques pour barrière, garde-corps, grilles
	Bois pour portes d'intérieur
	Aluminium vitré pour portes extérieurs et fenêtres
Revêtements muraux, sol et autres matériaux	Pierre nature (granite ou similaires)
	Peinture de type Crépitex couleur pastel (mur terrasse)
	Locaux intérieurs
	Peinture de type Pantex 800 sur surface des murs
	Carreaux (Grès cérame) de 30x30
	Carreaux (Grès Cérame) antidérapant 20x30 cm ² sur les sols des salles d'eau
	Peinture acrylique en 2 couches
Peinture de protection Antirouille pour ouvrages métalliques avec 2 couches de finition Pantinox	

8. EQUIPEMENTS TECHNIQUES

8.1 PLOMBREIE-SANITAIRES

Les toilettes seront équipées des w.c et vasques chez les femmes; et chez les hommes de w.c urinoirs et vasques.

Les circulations horizontales des batiments de bureaux seront équipés de Robinets armés à incendi

8.2 VENTILATION-CLIMATISATION

Tous les locaux seront ventilés naturellement; la ventilation mécaniquement contrôlée ne sera donc pas nécessaire

Pour renforcer la ventilation naturelle, celle-ci sera complétée par des splits.

8.3 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES.

Un poste transformateur ENEO sera installé à la limite de propriété angle nord-est. Une ceinture en fond de fouille de prise de terre sera réalisée autour des batiments;.

Les hall, escaliers, et sanitaires seront éclairés par un système de spots fluo compact et / ou LEDS avec détecteur de présence.

Les autres espaces seront éclairés par des pavés lumineux basse consommation et / ou LEDS, commande par interrupteurs. Excepté l'éclairage extérieur qui sera assuré par des candélabres

Les différents postes de travail seront alimentés par des prises de courant

Des alarmes incendie seront installées suivant le plan de sécurité incendie.

9. VRD ET AMENAGEMENT EXTERIEUR

Les réseaux seront réalisés tout en permettant le bon fonctionnement des bâtiments et des abords, tels que les alimentations eau froide, téléphone, électricité ainsi que les évacuations d'eau pluviales et d'eaux usées

Les voies de circulation seront réalisées en enrobé noir et bordures

Les parvis seront réalisés en pavage

Les circulations piétonnes seront réalisées en dallage de béton

La clôture sera réalisée avec un système de murets en soubassement et grille métallique en hauteur

Les entrées seront filtrées par une guérite qui sera construite à l'entrée principale du site

Des aménagements paysagers seront réalisés autour des bâtiments

Le repérage des espaces de stationnement des parkings sol extérieur sera matérialisé par des peintures

Des fosses septiques seront réalisées afin de gérer les eaux issues des bâtiments

TABLEAU DE SURFACE

BATIMENT R+1 "salles d'audiences"

	Pièce	Surface (m²)	
REZ DE CHAUSSEE	Galerie	72.62	
	Salle d'audiences	175.99	
	Salle de délibérations	19.99	
	toilette	1.95	
	Salle des avocats	18.73	
	S.A.S toilettes	1.89	
	Toilette hommes	1.82	
	Toilette femmes	1.77	
	Poste de controle	8.49	
	Cellule	14.80	
	Toilette	2.14	
	Circulation verticale "escalier"	22.80	
	ETAGE	Galerie	117.58
		Salle d'audience	115.70
Salle de délibération		16.92	
Toilette		3.54	
Poste de controle		5.99	
Cellule		16.05	
Toilette		1.53	
Salle des avocats		15.98	
S.A.S toilettes		1.44	
Toilette hommes		1.89	
Toilette femmes		1.89	
TOTAL BATIMENT SALLES D'AUDIENCES		641.50	

BATIMENT R+2 "bureaux"

	Pièce	Surface (m ²)	
REZ DE CHAUSSEE	Hall	17.87	
	Circulation horizontale	71.85	
	Pool dactylo	18	
	Local technique	5.33	
	Toilette hommes	11.63	
	Toilette femmes	11.63	
	10 bureaux	10 x 12.80	
	01 bureau	11.44	
	07 bureaux	7 x 12.90	
	Circulation verticale centrale	17.55	
	Circulation verticale de secours	11.38	
	Perrons périphériques et central	33.25	
	TOTAL REZ DE CHAUSSEE	428.23	
	ETAGE 1	Circulation horizontale	76.29
		Toilettes hommes	11.63
Toilettes femmes		11.63	
Archives		12.90	
Local technique		5.33	
Secretariat greffier en chef		10.74	
Bureau greffier en chef		23.01	
Toilette greffier		3.00	
Bureau président du tribunal		35.11	
Toilette president du tribunal		3.04	
Secretariat président		12.90	
Salle d'attente président		12.80	
09 bureaux		9 x 12.80	
02 bureaux		2 x 12.90	
01 bureau		10.73	
Circulation verticale centrale	17.55		

	Circulation verticale de secours	11.38
	TOTAL ETAGE 1	399.04
ETAGE 2	Circulation horizontale	76.29
	Local technique	5.34
	Salle de scellées	26.14
	Toilettes hommes	11.40
	Toilettes femmes	11.40
	Bureau procureur de la république	35.24
	Toilette du procureur	3.97
	Secretariat du procureur	12.75
	Salle d'attente du procureur	12.75
	02 bureaux	2 x 12.90
	06 bureaux	6 x 12.68
	03 bureaux	3 x 12.75
	01 bureau	22.05
	01 bureau	11.24
	TOTAL ETAGE 2	370.70
TOTAL GENERAL		1197.97

BATIMENT REZ DE JARDIN + REZ DE CHAUSSEE + 2 ETAGES

REZ DE JARDIN (parkings)	Parking (02 places)	47.75
	Parking (08 places)	159.64
	Circulation verticale centrale	26.66
	Circulation verticale de secours	16.60
	TOTAL REZ DE JARDIN	250.65
REZ DE CHAUSSEE	Pièce	Surface (m²)
	Hall	17.87
	Circulation horizontale	71.85
	Pool dactylo	18
	Local technique	5.33
	Toilette hommes	11.63
	Toilette femmes	11.63
	10 bureaux	10 x 12.80
	01 bureau	11.44
	07 bureaux	7 x 12.90
	Circulation verticale centrale	17.55
	Circulation verticale de secours	11.38
	Perrons périphériques et central	33.25
	TOTAL REZ DE CHAUSSEE	428.23
	ETAGE 1	Circulation horizontale
Toilettes hommes		11.63
Toilettes femmes		11.63
Archives		12.90
Local technique		5.33
Secretariat greffier en chef		10.74
Bureau greffier en chef		23.01
Toilette greffier		3.00
Bureau président du tribunal		35.11
Toilette president du tribunal		3.04

	Secretariat président	12.90
	Salle d'attente président	12.80
	09 bureaux	9 x 12.80
	02 bureaux	2 x 12.90
	01 bureau	10.73
	Circulation verticale centrale	17.55
	Circulation verticale de secours	11.38
	TOTAL ETAGE 1	399.04
ETAGE 2	Circulation horizontale	76.29
	Local technique	5.34
	Salle de scellées	26.14
	Toilettes hommes	11.40
	Toilettes femmes	11.40
	Bureau procureur de la république	35.24
	Toilette du procureur	3.97
	Secretariat du procureur	12.75
	Salle d'attente du procureur	12.75
	02 bureaux	2 x 12.90
	06 bureaux	6 x 12.68
	03 bureaux	3 x 12.75
	01 bureau	22.05
	01 bureau	11.24
	TOTAL ETAGE 2	370.70
TOTAL GENERAL		1448.92

SANITAIRE PUBLIQUES

	Pièces	Surfaces (m²)
Toilettes publiques	Perron d'entrée	6.88
	Toilettes personnes à mobilité réduite	4.30
	Toilettes hommes	10.68
	Toilettes femmes	12.48
	TOTAL	34.34

ESTIMATIF SOMMAIRE

Type	Surface totale de planchers (m²)	Nombre de bâtiments	Prix du m² (FCFA)	Prix Total (FCFA)
Bâtiment des salles d'audiences (R+1)	746.96	1	350 000	261 436 000
Bâtiments de bureaux (R+2)	1518.3	1	350 000	531 405 000
Bâtiments de bureaux (RDJ+RDC+2)	1801.3	1	350 000	630 455 000
Blocs Toilettes	41.79	1	250 000	10 447 500
Sous-total des bâtiments				1 433 743 500
Sous total VRD (Aménagements extérieurs) : majoration de 15%				215 061 525
Montant estimatif du projet				1 648 805025

DESCRIPTIF APD